

la Cité de l'info

Magazine de la vie locale de Lillers et de ses hameaux

n°38 juillet 2015

www.mairie-lillers.fr



LE TEMPS FORT DE LA CITÉ **Politique de la Ville** p. 4 à 6

Le quartier centre de Lillers va bénéficier entre 2015 et 2020 d'importantes aides publiques pour favoriser la cohésion sociale et la rénovation urbaine. Un contrat de ville a été signé avec Madame la Préfète du Pas-de-Calais et de nombreux partenaires. Tour d'horizon avec Carole Dubois, première adjointe.

La Cité pour tous
» UN SERVICE POUR LA
PETITE ENFANCE **p.7**

La Cité à vivre
» CADRE DE VIE **p.10**

La Cité entreprenante
» COMMERCE ET
ARTISANAT **p.12**



Magazine bimestriel
Edité par le service
PAO/Imprimerie
de la Ville de Lillers



Sachez-le

Piscine municipale

■ Quand plonger cet été ?



En juillet et août, la piscine passe aux horaires d'été ! Jusqu'au 29 août inclus, elle est donc ouverte au tout public aux horaires suivants :

Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 9h à 12h, de 14h30 à 16h30 et de 17h à 19h.

Mardi et jeudi : de 9h à 12h, de 16h30 à 19h.

Attention : horaires spécifiques les mardis 28 juillet et 25 août, ainsi que les jeudis 30 juillet et 27 août (9h-12h, 14h30-16h30 et 17h-19h).

À noter que la piscine est fermée le dimanche et n'accueillera pas les baigneurs le 14 juillet et le 15 août.

■ Grand nettoyage

La piscine sera fermée du 31 août au 6 septembre inclus, pour un grand nettoyage et quelques travaux de maintenance avant la rentrée.

■ Horaires d'été

Rentrée des classes oblige, à compter du 7 septembre la piscine ouvrira ses portes aux horaires suivants :

Lundi, mardi et jeudi de 17h15 à 18h30

Mercredi de 16h à 18h

Vendredi de 17h15 à 21h

Samedi de 9h à 11h30, de 15h30 à 17h15 et de 18h15 à 20h (séance réservée au plus de 16 ans)

Dimanche de 9h à 12h.

■ Plongez couvert !

Nous vous rappelons que le port du bonnet de bain est obligatoire !

Gare SNCF

■ Service guichet



Le guichet de la gare de Lillers est ouvert aux jours et horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 11h30 à 18h30

Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Il est fermé les dimanches et jours fériés.

DROIT D'EXPRESSION

La loi 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, prévoit l'expression des groupes politiques constitués au sein des conseils municipaux dans les colonnes des publications municipales. Vous trouverez ci-dessous les textes proposés par les différents groupes politiques. Ces textes n'ont subi aucune retouche dans la ponctuation, ni aucune modification stylistique, grammaticale ou orthographique, conformément aux conditions fixées par le règlement intérieur adopté par le conseil municipal.

Re-crédibiliser les dépenses publiques

“ A plusieurs reprises, le maire de notre commune a menacé le Président de la Communauté Artois Lys (Cal) de rejoindre Artois Comm. Ainsi, lors du dernier conseil municipal, la majorité a répondu à notre question sur le sujet, posée deux mois auparavant. Et, la réponse, très longue, disait finalement peu de chose sur les démarches concrètes effectuées. Il y a une certitude : Lillers ne peut décider seule de quitter la Cal pour Artois Comm.

Avant toute prise de position, il convient de mesurer, avec objectivité, les effets positifs mais aussi négatifs du passage d'une entité de taille humaine (la Cal compte 34 590 habitants) à une communauté d'agglomération de près de 230 000 habitants. Artois Comm pourrait prendre en charge certains équipements comme le complexe sportif dont le financement par l'emprunt a endetté durablement notre commune. Le regroupement de compétences dans une structure plus grande doit également permettre de réaliser des économies. Mais, les inquiétudes du personnel de la Cal en cas d'intégration d'Artois Comm, par certaines communes, seraient légitimes.

Le but est donc de réduire les coûts. Mais, il ne s'agit pas de le faire de manière obsessionnelle. Les bonnes dépenses doivent être préservées et les mauvaises dépenses combattues. Au delà des réformes structurelles, ce que veulent les citoyens, c'est la fin des dépenses inutiles, somptuaires et inéquitables. Il s'agit tout simplement de faire passer l'intérêt général avant celui des partis politiques.

En attendant, excellentes vacances à toutes et tous ! »

Sylvain LEBLANC et le groupe *Lillers, c'est vous !* (LCV!)

Lillers, une ville qui conjugue urbain et rural

“ Dans le cadre de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) qui est au centre de l'actualité politique et parlementaire, les fusions d'intercommunalités ou la mutualisation des moyens autour des projets de communes nouvelles, appelleront d'importantes études d'impact et une réflexion poussée sur les harmonisations de compétences ou de fiscalité.

Si nous restons favorables à une carte intercommunale se rapprochant au plus près des bassins de vie de nos concitoyens, nous réaffirmons la nécessité de nous associer dans des logiques de projets partagés, répondant aux besoins des populations, du tissu économique et associatif du territoire mais aussi répondant aux réalités démographiques locales et aux spécificités urbaines. Ce n'est pas de mise en concurrence dont nous avons besoin, mais de coopérations consenties, en soutien à la dynamique urbaine de la ville.

La ville de Lillers qui compte 10 055 habitants, assume seule, au cœur d'Artois-Lys, un certain nombre de compétences et supporte seule également, des investissements et des coûts de fonctionnement dits de « centralité »

Notre raisonnement aujourd'hui s'inscrit bel et bien dans une vision globale de l'intérêt général de la commune et de ses habitants et dans des perspectives de développement. »

Pascal BAROIS et le groupe *Lillers en positif !*

>> LA CITÉ DE L'INFO, magazine de la vie locale de Lillers et de ses hameaux - Mairie de Lillers - BP 90009 - 62192 Lillers cedex - Tél. 03 21 61 64 64 - Fax 03 21 61 64 65 - www.mairie-lillers.fr
 • Directeur de la publication : Pascal Barois • Rédactrice en chef : Carole Dubois
 • Rédaction : Cituation et Ensemble • Conception, réalisation graphique : Ville de Lillers
 • Impression : Imprimerie Gallet, Arques • ISSN 1257-0613



sommaire

4/5/6 LE TEMPS FORT DE LA Cité

- Un contrat de ville pour lutter contre les inégalités p. 4, 5
- Contrat de ville, 49 actions pour vous sur 5 ans p.6



7 LA Cité ÉDUCATIVE

- Tip Top les TAP
- Centre de loisirs, en août, c'est showtime



8/9 LA Cité POURTOUS

- Centre social, donnons aux habitants le pouvoir d'agir p.8
- Centre social, engagement bénévole p.8
- Aides et soins à domicile optimisés p.9
- S'ouvrir aux personnes handicapées p.9
- La crèche familiale à votre service p.9



10/11 LA Cité À VIVRE

- Travaux réalisés par la Ville



12/13 LA Cité ENTREPRENANTE

- Une offre commerciale diversifiée p.12
- L'exceptionnelle foire de Lille p.13
- Une maison du développement p.13



14 LA Cité DES LOISIRS

- Plaisirs artistiques pour tous
- Lille libre depuis 71 ans



15 LA Cité DES SPORTS

- Passion partagée pour la "Pétanque du Ch'ti"
- Gym douce pour tous les âges



16 LA Cité ASSOCIATIVE

- Yvon Cauchard, double champion du Monde
- Jean-Luc Vin, Président du Conseil citoyen
- Don du sang, un peu de soi pour les autres



Le fait qu'un quartier de Lille soit considéré comme prioritaire dans le cadre de la politique nationale de la ville, est-ce vraiment une bonne nouvelle ?

Personne ne peut se réjouir qu'il y ait aujourd'hui au 21^{ème} siècle dans un pays aussi riche que la France, plusieurs centaines de quartiers devant encore faire l'objet de mesures particulières pour lutter contre la baisse des revenus et réparer les dégâts d'un ultra-libéralisme dévastateur pour l'économie et les territoires. En même temps, on ne peut qu'approuver la démarche de l'État lorsque celui-ci met en œuvre une Politique de la Ville visant à rétablir un peu d'égalité ici et là dans les zones urbaines. Elles sont 48 dans le Pas-de-Calais, dont le quartier centre de Lille à en bénéficier (lire pages 4 à 6).

J'y vois pour ma part une prise en compte et un soutien à toutes les actions que nous avons mises en œuvre depuis des années pour améliorer les conditions de vie des Lillois, pour favoriser le mieux vivre-ensemble et l'accès pour tous aux pratiques culturelles ou sportives. Toute l'équipe municipale se réjouit de pouvoir ainsi disposer de nouveaux moyens et multiples partenariats qui vont nous permettre d'aller plus loin, d'ouvrir de nouveaux "champs des possibles", d'apporter des réponses concrètes à certaines situations délicates...

Indispensable participation des habitants

Autre motif de satisfaction et d'espoir : les actions qui vont voir le jour grâce à ce contrat de ville sont le résultat d'une implication remarquable de multiples intervenants dont je veux souligner la qualité du travail et l'engagement. Une des exigences de la loi, est aussi de favoriser la participation des habitants. Comme l'a rappelé Mme la Préfète, nous avons été les premiers à constituer et faire vivre un Conseil Citoyen dans le département. Malgré nos moyens, modestes, nous avons mis en œuvre les conditions pour que celui-ci puisse prendre son envol et travailler, afin que ses premières réflexions alimentent des propositions, des pistes d'évolutions... Nous avons encore tant à faire ensemble, dans l'intérêt de tous.

J'en profite enfin pour souhaiter un très bel été à tous nos concitoyens.

VIVRE MIEUX ENSEMBLE

Un **contrat de ville** pour **lutter** contre les **inégalités**

Le quartier centre de Lillers va bénéficier entre 2015 et 2020 d'importantes aides publiques pour favoriser la cohésion sociale, le développement économique et l'amélioration du cadre de vie. Un contrat de ville a été signé avec Madame la Préfète du Pas-de-Calais et de nombreux partenaires. Tour d'horizon avec Carole Dubois, première adjointe.



■ Signature du Contrat de Ville avec Madame la Préfète et de nombreux partenaires en mai dernier

Le quartier centre de Lillers a été retenu comme quartier prioritaire dans le cadre de la Politique de la Ville. Pour quelles raisons ?

Pour améliorer les conditions de vie et la cohésion sociale en ville, 1300 quartiers ont été re-

tenus en France. Ils bénéficieront de fonds dédiés à la Politique de la Ville. 48 communes du Pas-de-Calais sont concernées dont Lillers et tout particulièrement son "Quartier centre". Pour définir le périmètre de ces quartiers, a uniquement été pris en considération le niveau de ressources des habitants. Dès lors que celui-ci est en moyenne inférieur à 60% du revenu médian national, le quartier est considéré comme prioritaire. La Politique de la Ville

a ainsi pour finalité de réduire les inégalités entre territoires et quartiers.

Concrètement, qu'est-ce qui va changer pour les habitants ?

Le contrat de ville signé avec Madame la Préfète du Pas-de-Calais va permettre à la Ville de Lillers, avec le soutien de nombreux partenaires, de mettre en

œuvre un programme d'une cinquantaine d'actions concrètes, entre 2015 et 2020 (voir page 6). Celles-ci ont pour premier objectif de favoriser le lien entre les habitants, de renforcer les actions en matière de santé, d'éducation, de loisirs, de prévention... Notre contrat de ville repose aussi sur deux autres piliers : la rénovation urbaine (logement et cadre vie) et tout ce qui concerne le développement économique, l'emploi et l'insertion professionnelle.

L'emploi des jeunes étant bien sûr prioritaire.

De quels nouveaux moyens disposera la ville pour mettre en œuvre ce programme d'actions ?

Les contrats de ville sont, conformément à loi, portés par les intercommunalités. C'est par elles que transiteront les aides directes d'environ 50% en provenance de l'État, de la Région, gestionnaire des fonds européens, du Département ainsi que d'une large communauté d'acteurs signataires du contrat avec qui seront aussi tissés des partenariats : Education nationale, Bailleurs publics, Agence régionale de santé, Procureur de la République, Caisse des dépôts... À ces soutiens financiers, viendront s'ajouter des interventions d'ingénierie et des accompagnements gratuits de nos partenaires.

Les habitants auront-ils leur mot à dire ?

C'est absolument nécessaire ! Le contrat de ville ne pourra réussir durablement que s'il est co-construit et mis en œuvre avec les habitants. Il prévoit que l'ensemble des projets menés devront être conçus et pilotés en associant les citoyens concernés et en s'appuyant sur leur expérience du quotidien. C'est une exigence de démocratie et d'efficacité. Le "pouvoir d'agir" des habitants dans notre quartier prioritaire sera renforcé grâce au conseil citoyen qui a été mis en place en avril. Présidé par Monsieur Jean-Luc Vin, il est composé de volontaires, d'acteurs locaux, de représentants d'associations et d'habitants tirés au sort, et comporte autant d'hommes que de femmes. C'est ma collègue Nathalie Duquenne, adjointe au maire qui assure la liaison entre le conseil citoyen et la municipalité.

Propos recueillis par Jean-Jacques d'Amore

Témoignage

Claudine Humbert

Principale du collège Léo Lagrange



« Le contrat de ville a aussi pour effet de redessiner la carte d'éducation prioritaire au profit du Collège Léo Lagrange. Nous allons ainsi bénéficier dès le 1^{er} septembre, de nouveaux moyens pour renforcer sensiblement le travail que nous menons depuis des années pour accompagner les élèves les plus fragiles et faire en sorte que tous aient les mêmes chances quelle que soit leur origine sociale. Vont ainsi être créées deux classes supplémentaires (une 3^{ème} et une 4^{ème}) qui permettront aux professeurs de consacrer plus de temps encore à la personnalisation de leur enseignement, à l'épanouissement et à la réussite de tous leurs élèves. Notre lutte contre le décrochage scolaire (grâce notamment aux mesures alternatives au conseil de discipline et aux sanctions que nous avons mises en place avec la Maison pour tous) va pouvoir également être renforcée. Remotiver et responsabiliser les jeunes les plus en difficultés demande du temps, de l'attention et de l'argent. Nous devrions en disposer d'un peu plus pour avancer. »

FABIENNE BUCCIO, PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

À PROPOS DU CONSEIL CITOYEN

Extrait du discours prononcé par Mme la Préfète du Pas-de-Calais le 21 mai lors de la cérémonie de signature du contrat de ville d'Artois-Lys.

« Monsieur Barois, maire de Lillers et ses adjoints, en lien avec ma déléguée ont très vite pris la mesure de cet engagement citoyen et ont rapidement proposé une rencontre avec les acteurs locaux pour une information sur ce dispositif. C'est grâce à cette démarche que les membres du conseil citoyen de Lillers ont participé à l'ensemble des réunions pour l'élaboration du contrat de ville et se sont mobilisés pour leur avenir. Je tiens d'ailleurs à souligner que les grands principes définis par la loi ont été respectés dans sa constitution. À savoir, et j'y suis sensible, la parité mais

également la neutralité et l'indépendance dans la création, avec l'organisation d'un tirage au sort le 17 avril dernier, en présence de mon secrétaire général adjoint. (...) J'ai l'honneur aujourd'hui, d'officialiser pour la 1^{ère} fois dans le Pas-de-



Calais, l'installation d'un Conseil Citoyen. Cette mobilisation exemplaire commence d'ailleurs à être reconnue dans le reste du département. Si mes informations sont bonnes, le Conseil citoyen de Lillers aurait été contacté par la ville de Barlin pour participer à une réunion publique et ainsi témoigner de sa jeune expérience. Cet échange est très positif pour l'avenir des conseils citoyens et montre que la parole des habitants et des acteurs locaux est prise au sérieux par les collectivités. (...) Je souhaite aussi remercier M. le Maire de Lillers pour permettre aujourd'hui à ses membres de bénéficier de locaux, de matériels afin de se réunir et travailler dans de bonnes conditions. »

CONTRAT DE VILLE

49 actions pour vous sur 5 ans

Beaucoup de choses vont bouger au cœur de Lillers à l'horizon 2020. Plusieurs acteurs publics et associations ont répondu à un appel à projets lancé en janvier dernier. 49 actions ont déjà été retenues. Certaines ont démarré.



■ Le périmètre du quartier centre s'étend de la rue de la Gare à celle du faubourg d'Aval d'est en ouest et de la rue d'Ham à celle de la rue de Verdun du nord au sud

Crédit photo : Philippe Frutier

23 actions de cohésion sociale

Elles visent essentiellement à renforcer les démarches de prévention et d'accompagnement des personnes les plus fragilisées sur le plan social, de la santé, de l'éducation, de l'accès à la culture et au sport. Parmi les actions prioritaires : le développement de temps et de lieux de rencontres entre parents/enfants dans le cadre d'une coordination entre les acteurs sociaux ; la restructuration et l'aménagement d'aires de jeux ; l'organisation de séances "Bébés-lecteurs" hors les murs dans l'esprit de celles qui ont fait leurs preuves à la médiathèque ; la création d'une maison de santé accessible à tous pour accueillir de nouveaux praticiens...

16 actions cadre de vie - logement

Parmi celles-ci : l'embellissement du quartier pour le rendre plus agréable par l'acquisition de mobilier urbain, le fleurissement et l'aménagement paysager des espaces publics en impliquant les habitants ; la

valorisation des entrées de ville pour en favoriser l'attractivité ; la diversification de l'offre de transport collectif pour accentuer les échanges entre le quartier centre et les autres secteurs de la ville, l'élaboration d'une convention avec les bailleurs publics sur l'attribution des logements ...

10 actions développement économique - Emploi - Insertion

Plusieurs d'entre elles ont pour objectif d'encourager l'esprit d'initiative et de favoriser l'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprises. On notera notamment la création d'une maison du commerce et de l'artisanat (lire page 13) tournée vers les porteurs de projets éloignés de l'emploi, l'organisation d'événements comme "Lillers, ville ouverte" pour contribuer à l'attractivité du quartier, la redynamisation du marché hebdomadaire...

PREMIER ACTE CONCRET LE PALACE RELOOKÉ



Développer un projet de "street art" pluriannuel sur l'ensemble du quartier prioritaire est au programme du contrat de ville et s'est déjà traduit au printemps par le relookage du Palace par deux graffeurs spécialistes, Astro et Kanos. Alliant l'urbain à l'humain, ce projet a permis aux habitants d'être pendant toute une semaine les témoins des performances de ces deux artistes.

TEMPS D'ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Tip Top les TAP !

Très appréciés des écoliers lillérois, les temps d'accueil périscolaires (TAP) reprennent en septembre.



Mis en place par la municipalité en septembre 2014, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les TAP sont un succès. Deux fois par semaine, plus de 400 enfants de nos neuf écoles ont profité l'an dernier des multiples activités proposées par les animateurs.

Travaux manuels, initiation au jardinage, ateliers cirque, tir à l'arc sur perche (avec les Archers de Saint-Sébastien), javelot tir sur cible (avec la Plume Lilléroise) ou encore pétanque (avec l'ASL pétanque club), ainsi que de nombreux spectacles figuraient au programme. Le blog tiptaptop-lillers.over-blog.com vous en offre un aperçu.

Réglement en ligne

Gageons que la programmation des TAP 2015/2016, concoctée par les équipes d'animation, sera tout aussi savoureuse ! Côté fonctionnement, pas de changement. Les TAP ont lieu les lundis et jeudis (de 15h45 à 17h) pour les groupes Teller/Desnos et Perrault/Prévert. Les TAP des hameaux sont ouverts, quant à eux, les mardis et vendredis (de 15h45 à 17h). À noter qu'ils sont gratuits. Vous

pouvez y inscrire vos enfants à la semaine (obligatoirement avant le samedi qui précède), à la période (entre deux vacances) ou à l'année, auprès du centre social. Bonne nouvelle : ce dernier se dote d'un logiciel qui vous permettra d'inscrire vos

enfants aux TAP, à la garderie ou à la cantine et de régler vos prestations en ligne !

→ **Contact :**
Centre social La Maison pour Tous, 03 21 52 77 14
maisonpourtous@ville-lillers.fr

CENTRE DE LOISIRS EN AOÛT, C'EST "SHOWTIME" !

Dépayement garanti ! Cet été, le centre de loisirs de Lillers plongent les enfants (de 3 à 14 ans) dans des univers merveilleux. Jusqu'au 24 juillet, les animateurs les emmènent dans un monde fantastique où passé, présent et futur se côtoient, au gré des activités, ateliers et sorties.

Du 3 au 21 août, changement d'univers. Place au spectacle ! Pendant 3 semaines, les enfants deviendront tour à tour chanteurs, danseurs, musiciens, clowns, peintres, jongleurs, comédiens, sculpteurs... Tous auteurs et acteurs du "showtime" des "studios" A.Tellier.

La colo de l'été emmènera, quant à elle, 40 enfants (de 7 à 14 ans) à la découverte de la nature, au fil de l'eau et au cœur des gorges de l'Ardèche, du 26 juillet au 9 août.

Il est encore temps de s'inscrire, 20 places sont disponibles.



infos

Jeunesse

■ Le Centre social en quelques images



en bref

De juillet à octobre

■ **Des sorties pour tous**

Tout l'été et même après, le centre social – Maison pour Tous de Lillers propose des sorties ouvertes à tous. Au programme : journée pêche, virée à la mer, visites en tous genres (musée, zoo, ferme pédagogique, centre de tri...), balade sur les chemins de mémoire, activités à Geotopia, découverte de Paris...

→ **Contact : Centre social La Maison pour Tous, 03 21 52 77 14 maisonpourtous@mairie-lillers.fr**

Du 10 au 18 octobre

■ **Festival de l'Âge d'Or**



En octobre, nos aînés seront à la fête ! La ville de Lillers et le CCAS Pierre Vilain organisent une nouvelle édition du Festival de l'Âge d'Or. Au programme : une conférence du docteur Viart (le 10 octobre), une opérette (le 11), une virée à Calais pour visiter le musée de la dentelle et le casino (le 13), des spectacles (les 15 et 16), un loto (le 17)... Sans oublier un délicieux repas pour clore les festivités.

→ **Programme, Rens./Insc. : CCAS Pierre Vilain, 03 21 02 37 88**

Seniors en vacances

■ **Séjour réussi en Charente-Maritime**

En mai dernier, six Lillérois(es), âgé(e)s de 62 à 71 ans, sont parti(e)s en vacances à Saint-Georges de Didonne, en Charente-Maritime, avec l'aide du centre social. Enchantés de leur séjour, tous ont dans l'idée d'organiser un nouveau voyage l'an prochain.

Vacances famille

■ **Direction Saint-Gildas**

Le centre social de Lillers a permis à sept familles lilléroises (24 enfants et 13 adultes) de réaliser leur projet de départ en vacances cet été. Elles ont ainsi mis le cap sur Saint-Gildas-de Rhuys (Morbihan) le 4 juillet, d'où elles sont revenues comblées le 11 juillet.

CENTRE SOCIAL

Donnons aux habitants le pouvoir d'agir !

Bonne nouvelle : la Caisse d'Allocations Familiales a renouvelé l'agrément du centre social pour quatre ans. Signe de la qualité de son projet 2015/2018 basé sur le "bien vivre ensemble".

Qui dit nouveau projet du centre social, ne dit pas forcément révolution pour ses usagers. Pas question de bouleverser les habitudes des habitants. Dans son projet 2015/2018, la Maison pour Tous de Lillers réaffirme simplement sa nature et sa volonté : être un lieu ouvert à tous, où "social" signifie "faire société" et "vivre ensemble", où l'on favorise l'échange d'expériences, le lien social (fêtes de quartier, repas, goûters, rencontres, sorties...), où l'on lutte contre toutes les exclusions et où l'on soutient les personnes en difficulté. Un lieu où l'on engage des actions solidaires, des actions de développement culturel, sportif, éducatif... 4 axes de travail ont été déterminés : "vivre ensemble", "agir ensemble" (construire et co-développer des projets), "guider



■ Jardins solidaires (lire ci-dessous), informatique, loisirs créatifs, cuisine, musique, jeux en famille, aide aux devoirs, cours d'anglais... La Maison pour Tous propose un riche programme d'activités propices à l'épanouissement de chacun.

ensemble" (accompagner les familles et guider chacun vers des activités) et "pouvoir ensemble" (se donner les moyens de conduire les activités). Ils guideront les actions et services proposés par les bénévoles et les professionnels du centre social, avec et pour chaque habitant. Car à la Maison pour Tous de Lillers, chacun a le pouvoir d'agir (lire ci-dessous) !

→ **Contact : Centre social La Maison pour Tous, 03 21 52 77 14 maisonpourtous@ville-lillers.fr**

ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

TOUS ACTEURS DU PROJET

Le projet du centre social s'enrichit sans cesse des envies de ses adhérents et des habitant(e)s. À l'image de ses jardins solidaires.

À la Maison pour Tous, les habitants ont le pouvoir d'agir ! Toute personne qui le fréquente, tout habitant(e) est invité(e) à exprimer ses attentes, ses envies... et à prendre une part active dans la structure, comme dans la ville. Ils sont toujours entendus et leurs idées très souvent prises en compte. Ainsi le centre social proposera à la rentrée un atelier d'initiation aux échecs ou encore des petits concours culinaires. Ainsi sont aussi nés, en 2009, les jardins solidaires d'une demande d'habitants désireux de cultiver un coin de terre. Au fil des ans, ils s'enrichissent des projets de chacun : création de toilettes sèches, de chalets, de jardins pédagogiques... Des jardins partagés, conçus par et pour les bénévoles et ouverts à tous (en accès libre les mardis et jeudis après-midi), où chacun peut se promener, jardiner, créer des parterres de fleurs, construire des cabanes...

ACTION SOCIALE

AIDES ET SOINS À DOMICILE OPTIMISÉS

Les services de soins infirmiers et d'aide et d'accompagnement à domicile (SSIAD et SAAD) unissent leurs moyens et leurs compétences pour encore mieux agir en faveur de la qualité de vie des Lillérois(es).



La structure "Aides et Soins à Domicile" du CCAS a emménagé au 6 rue du Dr Laversin, face à la poste. En rassemblant ainsi le SSIAD et le SAAD* dans un même local, la municipalité a pour objectif de renforcer la complémentarité de ses services et d'améliorer la coordination des interventions au

près des bénéficiaires, en lien avec tous les partenaires concernés (médecins traitants, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, pédicures, pharmaciens...). Avec la volonté de permettre toujours mieux aux Lillérois(es) de continuer à vivre chez eux dans les meilleures conditions, malgré les difficultés liées à l'âge ou à la maladie ! Par ailleurs, la structure "Aides et soins à domicile" travaille également en étroite collaboration avec l'équipe spécialisée Alzheimer à domicile du SSIAD de Locon, le réseau Émeraude de Béthune (soins palliatifs), la maison de l'autonomie de l'Artois, les différents établissements hospitaliers... Des collaborations qui lui permettent de toujours proposer des prestations de qualité et adaptées à l'état de santé de ses bénéficiaires.

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

* Ces deux services ont à nouveau obtenu le label NF services aux personnes à domicile, en mars 2015.

→ Contact : Aides et Soins À Domicile, 03 21 68 08 98, aidesetsoins@mairie-lillers.fr

RÉSIDENCE AMBROISE CROIZAT S'OUVRIRE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La Résidence Ambroise Croizat pourrait s'ouvrir aux personnes, de moins de 60 ans, en situation de handicap ! Dans le cadre de son programme d'actions visant à développer, sur le département, une palette d'offre d'hébergement graduée à l'intention des personnes handicapées vieillissantes, le Conseil départemental souhaite expérimenter auprès de quelques foyers logements, l'accueil de public en situation de handicap de moins de 60 ans. L'établissement d'hébergement sécurisé pour personnes âgées autonomes de Lillers pourrait être de ceux-là. La Résidence Ambroise Croizat devrait signer une convention avec le Département pour la mise en œuvre expérimentale de l'accueil de personnes handicapées vieillissantes. Deux appartements seraient alors dédiés à cet effet.

La qualité des équipements, la certification des services permettent à la ville d'être "précurseur".

→ Contact : n.maniez@mairie-lillers.fr



petite enfance

La Crèche familiale à votre service !



Vous recherchez un mode de garde pour votre petit ange (de 0 à 4 ans) ? Pensez à la crèche familiale à domicile "les petits poucets" ! Vous choisissez votre assistante maternelle parmi les douze que compte la structure. Toutes sont agréées par le Conseil départemental et salariées par la municipalité, ainsi il n'y a pas de rapport d'argent entre vous et elle. L'assistante maternelle accueille alors votre enfant à son domicile et lui fait profiter des temps d'accueils collectifs proposés par la crèche : rencontres intergénérationnelles avec les résidents du foyer Ambroise-Croizat, ateliers peinture, jeux, éveil musical, séances bébés lecteurs à la médiathèque... Autant d'activités qui favorisent l'éveil et l'apprentissage des enfants ! Bon à savoir : la crèche familiale propose également un service d'accueil occasionnel (quelques heures ou une journée complète selon vos besoins), pour vous permettre de prendre un peu de temps pour vous ou de faire face à des obligations professionnelles ou familiales. Quelle que soit la formule que vous choisissez, le tarif appliqué est celui du barème national de la CAF, calculé selon les ressources et le nombre d'enfants à charge. Pour en savoir plus : rendez-vous aux portes ouvertes le samedi 12 septembre (de 9h30 à 12h)

→ Contact : Crèche familiale à domicile "les petits poucets", 03 21 64 04 45,

crechemunicipale@mairie-lillers.fr

■ La crèche familiale participe au dispositif ETRIER du Conseil départemental. Pluridisciplinaire, il permet un travail de prévention et de protection administrative, de soutien à la parentalité et de médiation familiale.

CADRE DE VIE

De nombreux travaux réalisés par **la Ville**

Les équipes des services techniques œuvrent au quotidien à l'entretien et à l'amélioration des équipements de Lillers et à la qualité du cadre de vie. Tour d'horizon de quelques-unes des dernières réalisations...

PLACE À UN PARKING !

Ça y est, la friche PMI n'est plus ! Derrière la place du Capitaine Ansart et entre les rues des Chats et de Relingue, les bâtiments vétustes ont été démolis. Le site a ainsi été transformé en un parking d'une cinquantaine de places, afin d'améliorer le stationnement en centre-ville.



Encore plus de places !



Des vestiaires ultra modernes pour les fans du ballon rond

DU NEUF POUR LES SPORTIFS

Le complexe sportif dispose de nouveaux vestiaires-douches et d'un espace de convivialité. En confiant la réalisation de ce chantier à l'association Habitat insertion (Bruay-la-Buissière), la municipalité a permis à 10 personnes du territoire d'acquérir une précieuse expérience professionnelle. La dalle béton et la couverture des locaux ont, elles, été confectionnées par des entreprises locales. Quant aux réseaux et aménagements extérieurs, ils ont été réalisés en régie par les services techniques.

ACCÉSSIBILITÉ DE LA CPAM

La CPAM, comme tous les établissements recevant du public, devait être accessible aux personnes à mobilité réduite pour ne pas être hors-la-loi. C'est chose faite ! Propriétaire du bâtiment de la rue Ambroise Croizat, la municipalité a procédé à la mise aux normes du sas d'entrée (remplacement des portes. Coût : 11 000 €). La CPAM, quant à elle, a procédé aux aménagements intérieurs.



Un bas de porte plein pour améliorer l'accès au bâtiment

COUP DE FRAIS AU PALACE

Outre une façade relookée (notre photo de Une), le Palace dispose désormais d'un parking flambant neuf.



Du calcaire gris pour le parking du Palace

JUNICODE POUR LES ENFANTS

Les anciens terrains de tennis ont cédé la place à une piste de Junicode. Elle sera gérée par la police rurale et servira aux écoles et centres de loisirs lillérois. Les enfants y apprendront à circuler à pied et à vélo dans le respect du code de la route.



Un plus grand parcours pour le permis vélo



Une bonne taille pour une meilleure repousse

OPÉRATION ÉLAGAGE

80 platanes de la rue du 3 Septembre ont été dépouillés de leurs branches et branchages durant l'hiver. Grâce à cette opération d'élagage périodique (tous les 4 ans en moyenne), ils seront bien plus beaux à la repousse. Le broyat issu des petites coupes sert au paillage des pieds des massifs et des arbres, ce qui permet de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.

DU NEUF DANS LES ÉCOLES

Les agents techniques municipaux interviennent régulièrement dans les neuf écoles lilléroises pour effectuer des travaux de réfection, au profit de la sécurité et du confort des écoliers. Parmi les aménagements les plus importants réalisés ces derniers mois :

- **École BreI**, la double porte du bâtiment scolaire, ainsi que les portes des sanitaires filles et garçons ont été remplacées pour une meilleure isolation. À la clé : plus de confort et des économies d'énergie. Le soubassement d'une des classes a été rénové, tout comme le marquage des jeux dans la cour.
- **École Tellier**, trois brise-vues, devenus dangereux, ont été supprimés et trois rives en zinc ont été confectionnées et posées pour une meilleure étanchéité de la toiture.
- **École Pagnol**, un cheminement en enrobé a été créé pour permettre aux enfants d'accéder à l'entrée en toute sécurité et aux parents de stationner plus facilement.



Ecole Marcel Pagnol



Ecole Alphonse Tellier



Ecole Jacques BreI



6 rue du Docteur Laverson

SERVICES À DOMICILE BIEN INSTALLÉS

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et celui d'aides et d'accompagnement à domicile (SAAD) ont emménagé au 6 rue du Docteur Laverson, dans un local entièrement rénové. Une rampe d'accès a été installée et une place de stationnement dédiée a été aménagée pour en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

UNE DES CHANCES DE LILLERS

Une offre commerciale d'une grande diversité

Élue au printemps 2014 sur la liste "Lillers en positif", Nathalie Duquenne est adjointe au maire chargée du commerce et de l'artisanat. Elle nous dit comment elle voit le développement commercial et artisanal de la ville. Interview.



Votre regard sur le développement commercial et artisanal de Lillers ?

Lilléroise d'origine, Lilléroise de cœur, j'ai vécu pendant 23 ans à Calais. De retour à Lillers en juillet 2013, j'ai redécouvert une ville en pleine évolution. Avec un certain regard extérieur, j'ai pu mesurer ses forces et ses fragilités. Je pense qu'il est rare qu'une ville de cette taille rassemble plus de 250 commerçants et artisans, et une offre commerciale d'une si grande diversité. Ils font de Lillers un bourg centre rayonnant formidablement sur tout le territoire rural qui nous entoure.

Et du côté des faiblesses ?

Beaucoup de commerçants et d'artisans doivent eux aussi faire face à des difficultés liées à la situation économique, au chômage et à l'austérité imposée à beaucoup de salariés : un pouvoir d'achat en baisse pour les ménages se répercutant sur leur chiffre d'affaires, sans oublier des charges qui pèsent de plus en plus sur les trésoreries des com-

merces. C'est ce que me disent ceux que je rencontre.

Les actions menées pour le développement du commerce à Lillers ?

Le développement économique est une compétence partagée avec les intercommunalités Artois-Lys et Saziral. Pour autant, la municipalité a la forte volonté politique d'agir et de contribuer à ce que Lillers maintienne ses commerces de proximité et, mieux encore, en accueille d'autres. Et comme toujours, elle sera à leurs côtés pour soutenir leurs initiatives collectives participant à la vitalité de notre ville. La diversité des commerces et la concurrence sont des facteurs de développement et de rayonnement pour une ville.

Cette concurrence, comment la ressentez-vous ?

La municipalité n'a en rien le pouvoir de s'immiscer dans les affaires, les créations, les installations de commerce. Il n'est pas en effet de la compétence du maire d'accepter ou de refuser l'arrivée de telle ou telle activité. Nous sommes dans un pays de libre-concurrence où les initiatives des uns peuvent compléter ou concurrencer les initiatives des autres. Lillers exerce et continuera d'exercer une forte attractivité auprès des porteurs de projet. La clientèle apprécie beaucoup d'avoir ainsi un grand choix de prestataires, de produits et de prix.

Seize coiffeurs à Lillers. Un record ?

Oui, sans compter les coiffeurs à domicile ! Tous ont du travail, et sans jeux de mots, ils ne coupent pas les cheveux en quatre ! Plus sérieusement, cet exemple illustre parfaitement l'attractivité de la ville bourg-centre vis-à-vis des populations des villages environnants.

Comment maintenir le bon équilibre à Lillers entre le commerce de proximité du centre-ville et celui qui se développe en périphérie ?

La proximité est un des arguments utilisés à juste titre par les commerçants et artisans implantés dans notre centre-ville. Ils ont

raison de la valoriser et d'être toujours plus innovants pour affirmer leur singularité. Dans le même temps, ce qui se développe à la périphérie et ce qui se développera me paraît très prometteur. J'y vois plutôt une complémentarité. Outre les créations d'emplois à la clef, c'est aussi une manière de ramener vers notre territoire les 35% de clients du Lillérois qui effectuent leurs achats à la porte Nord à Bruay ou à Auchan à Béthune. Je suis sûre que beaucoup d'entre eux fidéliseront demain leurs achats chez nous et limiteront ainsi les déplacements coûteux.

Propos recueillis par Jean-Jacques d'Amore



■ Inauguration de la Foire commerciale 2014

DU 2 AU 5 OCTOBRE

L'exceptionnelle foire de Lillers

Pour la 50^{ème} fois consécutive, notre foire commerciale va mettre à l'honneur la vitalité et les savoir-faire des commerçants, artisans et prestataires de services de Lillers. En présence de Miss France !

C'est l'un des temps forts de la rentrée qui rassemble chaque année plus d'une centaine d'exposants (représentant plus de 40 corporations) et des milliers de visiteurs au cœur de notre ville. Un succès qui ne devrait pas se démentir cet automne puisque le comité de foire s'apprête à célébrer avec éclat cette déjà 50^{ème} édition ! Pour cet anniversaire, Camille Cerf, Miss France 2015 passera une bonne partie de l'après-midi du lundi 5 octobre à Lillers auprès des Lillérois.



■ Camille Cerf, Miss France 2015, nous fera l'honneur de sa présence lundi après-midi

Week-end en Alsace

Autre cadeau exceptionnel : 64 personnes pourront gagner 2 jours de voyage avec nuit d'hôtel (au lieu d'un jour pour 40 personnes les années précédentes). Il s'agit d'un week-end en Alsace, comprenant notamment un déjeuner spectacle au Royal Palace de Kirrwiller et

un passage sur le célèbre marché de Noël de Strasbourg. Et comme d'habitude, une carte à gratter sera offerte à chaque visiteur donnant accès à de nombreux lots (appareils photos, disques durs, montres connectées, clé USB...).

L'inauguration de cette 50^{ème}

foire aura lieu le vendredi 2 octobre à 18h30 sous le parrainage de Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Béthune.

→ Foire ouverte de 17h à 20h30 le vendredi 2 octobre et de 9h à 20h les samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 octobre.

PROJET

UNE MAISON DU DÉVELOPPEMENT

Un guichet unique pour dynamiser le tissu commercial et artisanal, et permettre aux Lillérois de bien connaître tous les artisans pouvant intervenir chez eux. Projet inscrit au contrat de ville (lire pages 4 à 6).

Avec plus de 250 artisans et commerçants, Lillers possède un savoir-faire professionnel où quasiment toutes les activités sont représentées. Si les commerçants ont naturellement "pignon sur rue", c'est plus difficile pour les artisans dont la visibilité repose essentiellement sur les mentions figurant sur leurs véhicules. Pas toujours facile non plus pour les habitants de trouver l'entreprise susceptible d'effectuer des travaux chez eux. D'où la volonté de créer à Lillers une Maison du développement pouvant accueillir les professionnels et le

public dans un même lieu. Ce guichet unique pourrait ainsi apporter des informations sur les corps de métiers, de favoriser la mise en relation entre les artisans et les habitants et d'organiser des ateliers de démonstration. Ses autres missions : accueillir les associations de commerçants et le comité du centre pour la tenue de leurs réunions et aussi les organisations à vocation entrepreneuriale. Est aussi à l'étude la mise en place d'un comité réunissant l'ensemble des acteurs économiques pour réfléchir, impulser, dynamiser des actions liées au développement commercial et artisanal. Les travaux d'aménagement préalable pourront être effectués par des structures d'insertion et par des chantiers écoles. Le coût prévisionnel est estimé à 300.000 € HT.

en bref

Enseignes

■ Reprises



Brasserie de l'Hôtel de Ville
Joseph Pirrera a repris ce bar-brasserie en septembre dernier. Il y offre une restauration familiale. Ouverture non-stop de 12h à 19h du mardi au samedi et dimanche jusque 14h.

7 place Roger Salengro
03 21 64 90 28



La Popote

Après liquidation de la Calèche, c'est en mars dernier qu'Évelyne Rigaud a ouvert au même endroit "La Popote". Un restaurant de cuisine traditionnelle réalisée à partir de produits locaux, dont la fraise de Chocques, l'échalote de Busnes ou encore le cresson de Manqueville.

Ouvert 7/7 jours le midi ainsi que les vendredi et samedi soir.

35 place Roger Salengro
03 21 57 94 79 / 06 67 19 93 14



Star Coiffure

Ce salon, fermé pendant plus d'un an, a été repris par Jonathan en janvier dernier et connaît depuis un vrai succès. Coiffure pour hommes, femmes et enfants, ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Place de l'église
07 83 19 48 19

■ Création



Pizza City

Samuel Buisine offre aux Lillérois depuis février un service de pizzas «croustillantes et bien garnies» à emporter ou de livraison à domicile. Ouvert tous les jours, sauf les dimanche midi et lundi midi.

31, place Roger Salengro
03 21 01 06 07

RENTRÉE CULTURELLE

Plaisirs artistiques pour Tous !

Pratiques musicales, découverte des bonheurs de lire ou de faire du théâtre... À Lillers, les possibilités de se lancer dès le plus jeune âge sont nombreuses. En avant pour de nouvelles aventures dès le 7 septembre !

Qu'il s'agisse de musique (sol-fège et instruments), d'éveil musical, de conte ou encore de théâtre, la ville de Lillers propose une large palette d'interventions artistiques mêlant apprentissage, découverte et plaisirs encadrés par des professeurs et formateurs de grand talent.

Ecole municipale de musique

Les cours ouverts à tous, à partir de 6 ans, reprendront dès le lundi 7 septembre. **Renseignements au 03.21.61.34.55.**

Jardin musical

Destinés aux enfants, à partir de 3 ans, les enseignements du jardin musical reprendront dès le mercredi 9 septembre. **Renseignements au 03.21.54.72.54.**

Atelier d'expression théâtrale

Y participe qui veut, dès l'âge de



■ Spectacle du Jardin musical

7 ans ! La reprise se fera le jeudi 10 septembre. **Renseignements au 03.21.54.72.52.**

Heures du conte

Gratuites et sans inscriptions préalables, ces animations ont lieu chaque mercredi à la médiathèque de 15h30 à 16h (pour les 3-6 ans) et de 16h à 16h30 (pour 6-10 ans). **Ren-**

seignements au 03 21 61 11 22

Bébés lecteurs

Cette animation gratuite a lieu deux mardis par mois, à la médiathèque et hors les murs à la PMI. Elle s'adresse autant aux très jeunes enfants (jusqu'à 3 ans) qu'aux parents et nounous. **Tout savoir sur le calendrier : 03 21 61 11 22**

DEVOIR DE MÉMOIRE

LILLERS LIBRE DEPUIS 71 ANS !

Le dimanche 6 septembre, les Lillérois commémoreront le 71^{ème} anniversaire de la libération de leur ville. Une manifestation plus que jamais indispensable en ces temps de montée de l'intolérance et des haines.

Journée nationale des déportés, célébration de la fin de la guerre en Algérie, commémoration du 8 mai 1945 ou de l'armistice du 11 novembre 1918... À Lillers, 5 sociétés patriotiques* entretiennent à longueur d'année la flamme du souvenir. En complément des enseignements qu'ils reçoivent dans les écoles, collèges et lycées, les jeunes Lillérois ont ainsi l'occasion de mieux comprendre les tragédies et barbaries du 20^{ème} siècle. Ces manifestations sont surtout

d'indispensables appels à la vigilance, au respect de l'être humain et au droit à la différence. Qui plus est, en ces temps de montée de l'intolérance, de l'exacerbation des



haines et du terrorisme aveugle ! La prochaine aura lieu le dimanche 6 septembre pour célébrer en deux temps la libération de notre ville survenue le 3 septembre 1944.

Rassemblement à 10h15 à la salle polyvalente de Rieux puis à 11h à l'angle des rues de La Haye et des Martyrs.

* Comité de liaison des sociétés patriotiques, Médailleurs militaires de Lillers et environs, Souvenir Français, UACVG, Amicale des anciens combattants d'Hurionville.

Agenda

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

■ **Journées du Patrimoine 2015**
Samedi 18h : Conférence sur la Collégiale à la Salle Sainte-Cécile.
Dimanche de 14h à 18h : exposition de photographies anciennes de l'usine Fanien à la Maison de la Chaussure ; ouverture de la Collégiale et de la chapelle de la Miséricorde en présence des Amis du patrimoine.

Dimanche 27 septembre

■ **Fête du cheval**
 Petits et grands, rendez-vous le dimanche 27 septembre au parc du Brûle pour une grande journée consacrée au monde équestre.
Au programme : des promenades en cheval, en poneys, en calèche... Et bien d'autres plaisirs à partager.



Vendredi 20 novembre

■ **"Les gueules cassées"**
 Le Club d'histoire de Lillers organise une conférence autour de la Grande Guerre, le vendredi 20 novembre à 18h30 à la médiathèque municipale. Celle-ci aura pour thème "les gueules cassées" et sera animée par Messieurs Willay et Marle.
→ Réservation souhaitable : 03 21 61 11 22.

Du 3 au 17 octobre

■ **Quinzaine de la médiathèque "Tous en piste"** ! Les arts du cirque seront les rois de la Quinzaine de la médiathèque, du samedi 3 au samedi 17 octobre.
Au programme : des expositions (dont une de maquettes de cirque d'un Lillérois passionné), un concours de nouvelles, des ateliers de pratique des arts du cirque, une visite du centre régional des arts du cirque à Lomme, des lectures de contes, des kamishibai (théâtre de papier)... et bien d'autres surprises. Sans oublier la représentation du spectacle "Le cirque Rikiki" du Théâtre des Grillons, le samedi 10 octobre à 17h à la médiathèque.
→ Programme complet sur le site www.bm-lillers.fr en septembre.

en bref

Pétanque

■ 15^{ème} "festival" le 26 juillet
L'A.S.L. Pétanque Club du Mensecq organise, en partenariat avec la municipalité, la 15^{ème} édition de son Grand Prix de Pétanque. Ce "festival", toujours très prisé des boulistes, se déroulera le dimanche 26 juillet sur la place Jean-Jaurès, transformée pour l'occasion en boulodrome géant (60 terrains). Des centaines de passionnés y sont attendus pour des rencontres disputées.

Programme :

À 10h : 15^{ème} Grand Prix de la Ville Triplettes Senior FFPJP (15 € par équipe) et concours féminin en doublettes (10 € par équipe)
À 15h : Concours triplette réservé aux lillérois (15 € par équipe). Inscriptions une heure avant chaque épreuve, à la salle S^{te} Cécile.

Rencontres scolaires

■ Plus de 260 élèves récompensés !

Organisées par la municipalité et l'Union Sportive des Écoles Primaires (USEP), les rencontres scolaires ont rassemblé plus de 260 écoliers de Lillers sur 2 jours.



Le 25 juin dernier, 135 élèves de CM2 des six écoles de Lillers ont pris part, en équipes, à une grande chasse aux trésors en extérieur et à divers jeux dans le bassin de la piscine (water-polo, recherche



d'objets...).

Le 26 juin, c'était au tour des 130 élèves de grande section de nos 6 écoles maternelles de se rencontrer autour d'épreuves ludiques, à la piscine (passage d'obstacles, relais, puzzle) et en extérieur. Tous ont aussi profité du parcours de Junicode, spécialement aménagé pour leur apprendre les règles essentielles de sécurité routière et piétonnière. Tous les enfants ont été récompensés. La municipalité a remis à chacun d'eux une médaille et un bonnet de natation.

LA PLUME LILLÉROISE

Passion partagée pour la **"Pétanque du Ch'ti"**

Les membres de la Plume lilléroise ne manquent jamais une occasion de faire découvrir le javelot tir sur cible et de porter haut les couleurs du club dans les compétitions.

Jeu traditionnel du Nord devenu sport à part entière, le javelot tiré sur cible a de nombreux adeptes à Lillers. La Plume lilléroise, qui soufflera en septembre ses 23 bougies, rassemble 46 "javeloteux" passionnés de tous âges (à partir de 8 ans). L'effectif le plus important de la fédération française de la discipline ! Si certains ont choisi la formule loisirs, d'autres ont opté pour la compétition (en individuel, doublette ou triplette) et obtiennent de très bons résultats.

Un mois d'essai

Tel Alexis Laurent, 13 ans. Arrivé à la Plume lilléroise il y a deux ans, il a accroché la 3^{ème} place du championnat départemental cadet et s'est classé 5^{ème}, en individuel, au championnat de France le 21 juin dernier. Prochain grand rendez-vous pour les compé-



titeurs : la Coupe de France de Javelot tiré sur cible, le dimanche 27 septembre... à Lillers !

En attendant, comme à leur habitude, les javeloteux lillérois initieront les enfants des centres de loisirs de la ville et les jeunes du CAJ d'Artois-Lys à leur discipline. Et, tout au long de l'année, ils ouvrent les portes de leur "javelodrome" (au complexe sportif)

à quiconque (filles, garçons, adultes...) souhaite s'essayer au javelot tiré sur cible. Un mois d'essai est accordé aux moins de 20 ans ! Les adultes, eux, ont droit à 3 séances de découverte. Entraînements les lundis et mercredis entre 14h et 20h30.

→ **Contacts : Bernard Miquellet (président), 06 80 43 55 87**
Claudine Mantel (secrétaire), 06 12 42 62 87

GYM DOUCE

POUR TOUS LES ÂGES

Envie de vous mettre à la gym ? Quatre associations lilléroises proposent des séances pour tous les âges et tous les niveaux.

Les gyms douces ont le vent en poupe et les bonnes raisons de rejoindre l'une des quatre associations de la ville ne manquent pas : entretenir sa forme, sa silhouette, ses muscles, sa souplesse, sa posture... et se détendre. Voici leurs coordonnées :

Gymnastique détente de Rieux (salle polyvalente de Rieux)

Contact : Francine Rimetz, 03 21 02 33 04 ou 06 99 36 88 11

FLJEP Gymnastique féminine du matin (complexe sportif)

Contact : Andrée Catouillart, 03 21 02 42 09 ou 06 61 69 41 67

FLJEP Gymnastique féminine du soir (complexe sportif)

Contact : Anne-Marie Boillet, 03 21 02 32 25

FLJEP Gymnastique des p'tits Tonics (complexe sportif)

Contact : Ludivine Lelong, 06 86 20 53 05

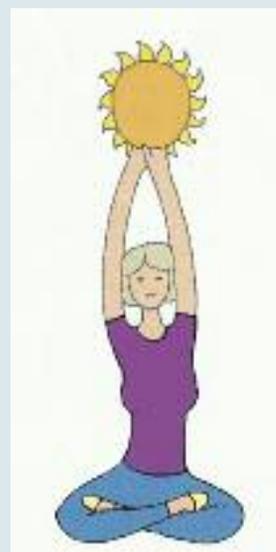


FIGURE DE LA CITÉ

YVON CAUCHARD DOUBLE CHAMPION DU MONDE

Ce Lillérois de 62 ans voue, depuis son plus jeune âge, une véritable passion pour les canaris. Son art de l'accouplement lui vaut une rafale de médailles à l'échelle régionale, nationale et mondiale !



Il est né au milieu des oiseaux en octobre 1952 ! Son papa était colombophile.

Yvon Cauchard a cependant une préférence pour les canaris. Cette passion ornithologique est allée en s'intensifiant depuis 1978, année au cours de laquelle il a rejoint le Canari club de Robecq. De concours en concours, l'année 2014 sera pour lui

l'apothéose. Yvon présente 28 oiseaux aux championnats régionaux (Nord Pas-de-Calais Aisne) et rafle 23 médailles ! Même succès au niveau national avec 3 médailles. Puis c'est la consécration aux Pays Bas lors du championnat du monde en janvier 2015 ! Son canari "noir pastel blanc" obtient la médaille d'or et une femelle "noire pastel mosaïque" enlève la médaille de bronze. Comment parvient-on ainsi à se rapprocher des couleurs imposées par les juges internationaux ? La réponse d'Yvon est précise : « *Tout est question d'accouplement* ». Et aussi parfois d'utilisation du bêta-carotène pour intensifier les rouges ! Un « *produit parfaitement naturel* » précise le champion du monde.

FIGURE DE LA CITÉ

JEAN-LUC VIN PRÉSIDENT DU CONSEIL CITOYEN



Pas de contrat de ville sans conseil citoyen (lire pages 4 à 6) ! Élu pour 5 ans, celui-ci a notamment pour mission de faire remonter les besoins et les souhaits des habitants, tout en encourageant les initiatives locales. Jean-Luc Vin en est le président. Voici sa déclaration au moment de l'installation du conseil en avril dernier : « *Il y a quelques mois, nous avons été sollicités par notre commune pour la mise en place d'un conseil citoyen. C'est maintenant chose faite et je m'exprime en son nom. Le conseil citoyen tient à remercier la commune qui a mis à notre disposition des locaux et nous accompagne dans nos démarches. Nos remerciements vont aussi à la communauté de communes qui nous a associés à toutes les réunions préparatoires du contrat de ville, même si le cadre nous semblait parfois très technique. C'est avec détermination que le conseil citoyen se met au travail dès aujourd'hui et pour longtemps. Citoyen n'est plus un simple mot pour nous, il est aussi un engagement de tous les jours pour notre quartier et notre ville.* »

Don du sang

Un peu de soi pour les autres

Cette forme de solidarité est aussi très présente sur Lillers, grâce à deux associations de donneurs de sang bénévoles : celle du Lillérois présidée par Francis Clerbout, et celle de Manqueville/Ham-en-Artois présidée par Béatrice Ponchant

Pour l'EFS (Établissement Français du Sang) une chose est sûre : "Le don de sang permet de sauver des vies et il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain". En donnant votre sang, vous aidez par exemple une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement à reprendre des forces, vous participez au rétablissement d'une personne atteinte d'un cancer que la chimiothérapie a affaiblie, vous permettez de soigner des personnes souffrant de maladies du sang comme la drépanocytose. Vous contribuez aussi à la fabrication d'immunoglobulines qui agissent dans la défense immunitaire et qui sont produites à partir du plasma. Pour Béatrice Ponchant, c'est aussi une manière de « donner un peu de soi pour les autres ». Et la présidente l'assure « ça vaut vraiment le coup de surmonter son appréhension pour procurer un peu de bien être à ceux qui souffrent ».

→ La prochaine collecte : vendredi 25 septembre de 15h à 19h, place de la mairie à Ham-en-Artois

